



Annexe 1

Dispositif des bénévoles de l'Elsàss Oschterputz

1. Un objectif : permettre l'intervention de collaborateurs bénévoles sur les actions de l'Elsàss Oschterputz organisées par la Collectivité européenne d'Alsace

Il s'agit de permettre à toute personne intéressée d'apporter son aide et de contribuer aux actions de sensibilisation et de ramassage des déchets organisées par la Collectivité européenne d'Alsace afin de relever le défi d'une Alsace sans déchets, en famille, entre amis ou collègues.

Dans ce cadre, la Collectivité européenne d'Alsace fait appel à des collaborateurs bénévoles : les bénévoles de l'Elsàss Oschterputz.

2. Un dispositif qui s'appuie sur l'action de bénévoles : définition des bénévoles de l'Elsàss Oschterputz

Le bénévole de l'Elsàss Oschterputz est un volontaire motivé et désireux de contribuer à la préservation de l'environnement et à l'action collective de ramassage de déchets, notamment à l'occasion de la campagne annuelle organisée en mars et avril sur le territoire alsacien.

Collaborateur occasionnel bénévole, il apporte son concours à la Collectivité européenne d'Alsace à l'occasion de la réalisation d'une mission de service public dans le domaine de l'environnement.

Son intervention a lieu sans contrepartie, ni rémunération, ni indemnisation des frais éventuels dans le cadre de cette activité bénévole (frais de déplacements, ...).

Elle passe par l'adhésion volontaire de chaque bénévole au présent dispositif, via la signature d'une charte formalisant le cadre de son action.

3. Le rôle du bénévole de l'Elsàss Oschterputz

La mission du bénévole de l'Elsàss Oschterputz consiste à procéder, de manière volontaire, au ramassage des déchets lors des événements spécifiques organisés par la Collectivité européenne d'Alsace et à son invitation.

Dans ce cadre, et conformément aux règles de sécurité qui lui sont données et à la réglementation en vigueur, chaque bénévole prend toutes les dispositions de sécurité nécessaires.

4. Le rôle de la Collectivité européenne d'Alsace : fédérer les moyens et susciter la mobilisation en faveur du ramassage des déchets

La Collectivité européenne d'Alsace n'a pas pour vocation à se substituer aux initiatives déjà existantes organisées par des collectivités locales, des associations ou des entreprises sur le ramassage des déchets.

Son but est d'être facilitatrice du dispositif et de mutualiser les énergies dans l'objectif de réduire l'impact des déchets dans l'environnement et de mener des actions pédagogiques et de sensibilisation.

Elle coordonne de manière volontaire les actions et les met en valeur auprès du grand public :

- en proposant des opérations ponctuelles sur l'un de ses sites ou sur le site d'un tiers en ayant recueilli préalablement son accord ;
- en mettant à disposition les moyens matériels utiles et nécessaires à l'action (ex : sacs poubelles, équipements de protection utiles au ramassage tels que des gants, gilets de visibilité...);
- en communiquant en amont et après l'opération notamment via ses moyens propres ou en mobilisant la presse locale.

Elle veille à la sécurité de l'intervention des bénévoles de l'Elsäss Oschterputz en souscrivant une assurance adaptée et leur fournissant l'équipement indispensable à l'exercice de leurs missions.